

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
 ARRONDISSEMENT DE BRIANCON
 CANTON DE GUILLESTRE
 COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS

Séance du Conseil Municipal du
 07 Mars 2022

Délibération N° : 20220307-03

OBJET : Approbation du compte administratif – Approbation du compte de gestion et affectation du résultat 2021 du BUDGET REGIE DES TRANSPORTS

L'an deux mil vingt-deux, le 7 du mois de Mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ABRIES-RISTOLAS s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ABRIES-RISTOLAS, sous la présidence de Monsieur Nicolas CRUNCHANT, Maire en exercice.

DATE DE CONVOCATION : 28/02/2022

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE MEMBRES PRESENTS : 11

Florent BUES – Alexandre RENIE – Nicolas CRUNCHANT – Philippe RIBOT – Florian BOURCIER – Carine AUDIER-MERLE – Emmanuel MIEGGE – Nicolas TENOUX – Joël GAUCHE – Charles LACROIX – Pauline ROUX.

NOMBRE DE VOTANTS : 10

SECRETAIRE DE SEANCE : Pauline ROUX.

Monsieur le 1^{er} Adjoint, Charles LACROIX, présente le compte administratif 2021 du **budget de la Régie des transports**.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné le compte administratif 2021 **du budget de la Régie des transports**, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- **un excédent de fonctionnement de clôture de : 0.03 €**

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<i>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</i>	
Résultat de fonctionnement	
<u>A – Résultat de l'exercice</u> <i>Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	- 2 022.45 €
<u>B – Résultats antérieurs reportés</u> <i>Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)</i>	+ 2 022.48 €
<u>C – Résultat à affecter</u> <i>= A+B (hors reste à réaliser) Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	+ 0.03 €
<u>D – Solde d'exécution d'investissement</u> <i>D 001 (besoin de financement)) R 001</i>	0.00 €
<u>E – Solde des restes à réaliser d'investissement</u> <i>Besoin de financement Excédent de financement</i>	0.00 €
<u>F - BESOIN DE FINANCEMENT = D+E (ou Excédent de financement)</u>	+ 0.00€
<u>AFFECTATION = C = G+H</u>	+ 0.03 €
<u>1)Affectation en réserve R 1068 en investissement</u> <i>G = au minimum couverture du besoin de financement F</i>	0.00 €
<u>2) H = Report en fonctionnement R 002</u>	+ 0.03 €
<u>DEFICIT REPORTE D 002 (en ce cas, pas d'affectation)</u>	0.00 €

Le compte administratif est conforme au compte de gestion établi par le Trésorier, comptable du Service de Gestion Comptable de la DGFIP d'Embrun,

Le Maire sort de la salle et ne participe pas au vote.

Envoyé en préfecture le 08/03/2022

Reçu en préfecture le 08/03/2022

Affiché le

ID : 005-200083517-20220307-CA2021REGIE-BF

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion puis le compte administratif du **budget de la Régie des transports** ainsi que l'affectation des résultats exposés dans le tableau ci-avant.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour mois et an susdits.

Le 1^{er} Adjoint,
Charles LACROIX

A handwritten signature in blue ink is written over a circular official stamp. The stamp features a central emblem and text around the perimeter, including "Régie des transports" and "Municipalité de...".

Certifiée exécutoire par transmission en préfecture.